

**COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 16 mars 2024**  
**AMICALE DES ANCIENS DE L'A.L.A.T – GROUPEMENT P.A.C.A**  
**Siège social : 109, Impasse des Lauriers roses – 83340 Le Cannet des Maures**  
**Identifiant SIRET : 803 070 705 00014**

**Préambule :**

Vendredi 15 mars 15h00, nous agençons la salle : mise en place des chaises pour l'A.G, des tables pour la zone d'accueil, le café et l'apéritif ; les tables rondes du repas, quant à elles, sont regroupées près des cuisines, attendant leur dressage par l'équipe du traiteur le lendemain. Les cartons de blanc et de rosé sont mis au frais. Ceci fait nous testons la sono et le diaporama. À 16h00 tout est prêt, nous refermons la salle.

Samedi 16 mars, 09h00, le président arrive pour ouvrir les portes.

Dans la demi-heure qui suit les membres du bureau et le traiteur arrivent et chacun s'affaire pour que tout soit prêt avant l'arrivée des premiers adhérents.

La vérification de la liste des inscrits donne le résultat suivant : 79 membres sont présents et 89 pouvoirs ont été reçus (sur les 110 réponses négatives reçues). Le quorum, pour valider l'assemblée générale, est atteint par 168 droits de vote sur 291 soit 57,73% de l'effectif (62.25% en 2023).

**Il est regrettable que 102 adhérents n'aient pas pris la peine de répondre, soit 35,05% de notre effectif (31.1% en 2023, pourcentage déjà en forte hausse par rapport à 2022 [25,57%]).**

**Pour des raisons de situation familiale, de santé, d'éloignement ou de toute autre priorité, nous comprenons aisément que tous les membres de notre amicale puissent ne pas être présents mais on peut toujours trouver quelques minutes pour passer un coup de téléphone, envoyer un SMS ou un courriel, c'est le minimum du savoir-vivre !**

09h45 – 10h25 : Retrouvailles des uns et des autres autour d'un café ou d'un jus de fruits accompagné de viennoiseries après avoir satisfait aux formalités administratives.

10h30 : Denis BERTRAND, le président, nous demande de nous lever pour accueillir notre drapeau porté par Michel LEVRAT ; après avoir remonté les rangées au garde-à-vous, celui-ci installe le drapeau sur l'estrade.

Chacun peut alors se rasseoir.

Avant de débiter l'Assemblée Générale, un hommage est rendu aux camarades qui nous ont quitté ; Denis BERTRAND, le président de notre groupement, cite tour à tour les 8 adhérents de notre amicale disparus depuis la dernière assemblée générale et les 2 membres dont nous avons appris très tardivement le décès :

- **En 2020** : M. Jacques DELOFFRE le 24 avril (nous avons été informé de son décès le 20 novembre 2023) ;
- **En 2022** : M. Raymond BOULANGER le 12 juillet (connu le 15 novembre 2023) ;
- **En 2023** : M. Pierre ROSSIGNOL le 16 mars ; M. Pierre SIPOLY le 28 septembre ; M. Bernard BRIVOAL le 20 octobre ; M. André PATTEDOIE le 1<sup>er</sup> novembre ;
- **En 2024** : M. Guy MONTEIL le 4 janvier ; M. Bernard DUBOUREAU le 8 janvier ; M. André FAURE le 15 janvier ; M. Joël BERGERET le 29 janvier.

Nous nous levons pour observer une minute de silence en mémoire de ces 10 amis qui nous manquent.

11h00 : Denis BERTRAND ouvre la séance à en présentant l'ordre du jour :

- Le rapport moral du président ;
- Les effectifs ;
- Le bilan financier ;
- Le renouvellement du bureau ;
- Les activités 2024 – 2025 ;
- L'exposé du général David CRUZILLE sur l'évolution de l'EALAT.

Le président lit et développe le rapport moral :

*Chers membres de notre amicale, je vais me référer sur le canevas que vous pouvez découvrir derrière moi et vous présenter mon rapport moral de l'année 2023.*

*La raison d'être de notre amicale reste inchangée et elle s'articule sur les items suivants :*

- ***L'entraide ;***
- ***Le devoir de mémoire ;***
- ***La cohésion ;***
- ***La représentation auprès des services publics ;***
- ***Entretenir le lien active – Anciens.***

### *L'Entraide*

*Comme toutes les associations, nous devons développer et faire vivre notre toile d'araignée, c'est l'affaire et tous. Je sais que je peux m'appuyer sur vous tous pour trouver une amorce de solution face à chaque situation particulière.*

*Cette année a été marquée par de nombreux accidents de la vie, des maladies et des départs. Notre présence aux obsèques de nos camarades participe au soutien moral que nous pouvons apporter aux familles, celles-ci sont très touchées par la rigueur de la délégation de bérets bleus présente. Les témoignages entendus sont les preuves des liens qui nous unissent tous au sein de notre grande famille de bérets bleus.*

*Par la suite, notre aide doit être entretenue en apportant notre soutien et un suivi dans le traitement des différentes formalités liées à ces moments quand cela est nécessaire.*

*Le 30 mai, quelques-uns d'entre nous ont accompagné le lieutenant VILLEROY, réserviste citoyen, lors son étape au Cannet des Maures, dans le cadre de son raid pédestre entre Bayonne et Nice afin de récolter des dons au profit des militaires blessés préparant les jeux paralympiques de Paris 2024. En plus du côté soutien sportif, nous avons fait un don.*

*L'entraide, c'est aussi notre Entraide ALAT. Nous nous devons d'être solidaires avec nos familles de l'active. Aujourd'hui, au niveau des amicales d'Anciens de l'ALAT, le taux de participation est faible, à peine 10% cotise ou fait un don. Pour notre groupement, le taux s'approche des 20% mais la somme reversée est bien supérieure à la cotisation de base fixée à 7 €. Elle passera à 10 € à compter de septembre prochain. Je suis convaincu que nous pouvons faire beaucoup plus, d'autant que votre participation vous ouvre le droit à une déduction d'imposition.*

*Notre amicale cotise également à l'œuvre des Ailes Brisées.*

### *Devoir de mémoire*

*Le 26 novembre 1964 au décollage du Luc dont nous commémorons cette année le 60<sup>ème</sup> anniversaire, le 6 novembre 1973 à la sainte Victoire, le 29 octobre 1975 à Varages, le 6 avril 1976 face à la Loube, 1er août 1978 en baie de Bandol, le 13 juin 1994 dans les gorges de Pennafort dont nous commémorons cette année le 30<sup>ème</sup> anniversaire et le 2 février 2018 au lac de Carcès, n'oublions pas ces dates.*

*En novembre 2023, en liaison avec Monsieur Hervé JEANNESSON, le fils d'un des trois membres d'équipage décédés dans le crash de l'alouette II, au sud de la commune de Varages, le 29 octobre 1976, nous avons déposé une plaque commémorative au pied de la stèle Capitaine JEANNESSON située dans l'enceinte de l'Ecole de l'ALAT au Cannet des Maures.*

*Pour la Toussaint, nous avons fleuri les stèles de l'école et quelques sépultures de nos camarades dans les cimetières du Luc et du Cannet.*

*Le 5 décembre, nous avons été invités pour célébrer le centenaire de notre doyen, le colonel Bernard DUBOUREAU. A cette occasion, nous avons redécouvert sa carrière tantôt sous le béret vert, tantôt sous le béret bleu. Il a fait partie de ceux qui ont défini les bases du futur hélicoptère de manœuvre, que sera le Puma.*

### *La cohésion*

*Comme toutes les années, nous avons eu l'occasion de nous retrouver lors de la journée champêtre en septembre et la cérémonie des vœux en janvier.*

*En 2023, nous vous avons proposé deux sorties de la journée, la promenade dans le train à vapeur des pignes en mai puis la visite de la grotte COSQUER en octobre.*

### *La représentation auprès des services publics*

*Chacun à notre niveau, nous devons nous impliquer pour faire connaître nos groupements et l'histoire de notre ALAT.*

*S'impliquer au sein d'autres associations ou de votre commune ou de l'office national des anciens combattants ou de tout autre organisme, c'est élargir son réseau au profit de la collectivité. Je vous engage à vous investir.*

### *Entretenir le lien active – Anciens*

*Nous nous devons d'avoir une complémentarité dans nos actions.*

*Le meilleur exemple de cette année passée est sans hésitation, le raid pédestre du lieutenant VILLEROY, les anciens l'ont attendu à l'entrée du périmètre du Cannet des Maures et l'ont accompagné jusqu'à l'hôtel de ville. Après les mots d'accueil par le correspondant défense et la remise des dons, les anciens de l'ALAT ont transmis le relais aux personnels de l'école de l'ALAT pour rejoindre la base et y passer la nuit.*

*C'est notre représentation avec notre béret bleu lors des cérémonies sur la base mais également dans nos communes.*

Denis BERTRAND donne la parole au secrétaire, Philippe DOUSSON, pour les effectifs ;

### **I – Les effectifs :**

Le groupement compte, à ce jour, 291 membres (soit 11 de moins qu'en 2023) :

- 265 cotisants dont 26 veuves
- 18 veuves (1/2 cotisation) et 8\* veuves exemptées de cotisation (3\* > 90 ans et 6\* époux décédés en SAC).

(\* ) Mme LANEUVILLE fait partie des 2 catégories

- 21 membres exemptés de cot + 90 ans :

Mme LE BOT (20/11/1926) ;	Mr HOINVILLE Marcel (18/07/1927) ;
Mme BOYER (17/07/1927) ;	Mr DELARUE (28/07/1927) ;
Mr DUNO (02/11/1927) ;	Mme LANEUVILLE (07/04/1928) ;
Mr LÉONARD (22/01/1929) ;	Mr MONNET (04/10/1929) ;
Mr ROVEL (30/01/1931) ;	Mr MITON Roger (18/08/1931) ;
Mr BOUCHER Maurice (15/03/1932) ;	Mr SOULIÉ Edmond (18/10/1932) ;
Mr LAPEYRE Gérard (10/11/1932) ;	Mr DHIEUX Marcel (08/03/1933) ;
Mr VÉZINET Aimé (28/03/1933) ;	Mr RAUCOULES Guy (17/04/1933) ;
Mr SORNETTE Christian (27/07/1933) ;	Mr CAMILLERI Georges (18/08/1933) ;
Gal MARTINI André (11/11/1933) ;	Mr ANDRES Jean-Claude (26/12/1933) ;
Mme GOUYON Christiane (11/04/1934).	

La répartition par année montre que la majorité des membres est issue des décennies 40 et 50.

Depuis la dernière assemblée nous avons à déplorer la disparition des 10 amis cités en préambule.

### **Nous avons aussi à comptabiliser :**

- **6 démissions :**

Mme Nathalie HARMAND, Mme Colette FEUILLEBOIS, M. Jean-François ESPARCIEUX, M. Pierre LABAT, M. Frédéric CHIROUZE\*, M. Christophe LEROY\*

(\*) Changement de groupement

- **7 radiations :**

- **12 adhésions :**

Mme BERGERET Martine ; M. BOURNE Philippe ;  
M. BROYER Yves ; M. BUREN Laurent ;  
M. ENRICO Jean-Paul ; M. LACAMBRE Éric ;  
M. LANCELLE Didier ; M. LEBORGNE Gilles ;  
M. LEGUAY Christophe ; M. LE VECHER Michel ;  
M. ROFFO Luc ; M. SIVA Prédibane.

**Ce qui porte la moyenne d'âge aujourd'hui à : 75 ans, 11 mois et 15 jours ;**

- 2023 74 ans, 9 mois et 27 jours; - 2022 73 ans, 7 mois et 27 jours ;  
- 2021 73 ans, 10 mois et 04 jours ; - 2020 73 ans, 04 mois et 26 jours;  
- 2019 72 ans, 8 mois et 12 jours; - 2018 72 ans, 05 mois et 15 jours

Même remarque que les années précédentes : nous avons du mal à obtenir l'adhésion des plus jeunes ; il nous faut redoubler d'efforts pour les convaincre de venir nous rejoindre.

Le président donne la parole à Michel JEANDROZ, le trésorier, pour commenter les comptes :

**Exercice 2023**

<b>58 VIREMENT INTERNE</b>	<b>4 070,00 €</b>	<b>70 VENTE DE PRODUITS PRESTATIONS</b>	<b>7 823,55 €</b>
581 – virement de fond : trop perçu cotisation ADRIEN du compte espèces vers compte courant	3 370,00 €	707 - vente de marchandises	399,55 €
du compte vers livret épargne remboursement mugs	700,00 €	708 - produits d'activités annexe	1 688,00 €
<b>60 ACHATS</b>	<b>1 163,46 €</b>	7081 - prestations fournies aux adhérents	5 736,00 €
6063 - fournitures d'entretien et petits équipement insigne porte drapeau	20,00 €	<b>75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>13 972,70 €</b>
6064 - fournitures administratives	93,46 €	756 - cotisations AA ALAT	10 825,00 €
6068 - autres matières et fournitures (Mugs, BD, calendriers)	1 050,00 €	Entraide	988,00 €
<b>61 AUTRES CHARGES EXTERNES (services ext.)</b>	<b>10 165,81 €</b>	758 - produits divers - virement caisse - livret Régularisation frais CA et mugs	1 250,00 €
6161 - prime d'assurance multirisque	256,71 €	7585 - contributions volontaires (don)	185,70 €
6181 - frais de documentation générale		<b>78 REPRISE SUR AMORTI. ET PROVISIONS</b>	<b>2 194,56 €</b>
6185 - frais réunions (AG CA galette repas champêtre)	9 909,10 €	788 – intérêts créditeurs	0,93 €
<b>62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>4 677,24 €</b>	789 - report des ressources non utilisées	2 133,63 €
6236 - catalogues et imprimés (BBM)	3 281,23 €	chèque non débité	60,00 €
625 - déplacements missions AG CA UNALAT autres	324,72 €	<b>TOTAL</b>	<b>23 990,81 €</b>
6251 - voyages			
626 - frais postaux et télécommunication	252,14 €		
627 - service bancaire et assimilés	36,00 €		
628 - devoir de mémoire	783,15 €		
<b>65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>1 974,00 €</b>		
6585 - cotisations UNA-ALAT	861,00 €		
Entraide ALAT	1 098,00 €		
Ailes Brisées	15,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>22 050,51 €</b>		
		<b>RELEVÉ CREDIT AGRICOLE</b>	<b>1 307,16 €</b>
		<b>RELEVÉ DE CAISSE</b>	<b>633,14 €</b>
		<b>TOTAL CONFORME AU SOLDE CREDITEUR</b>	<b>1 940,30 €</b>
		<b>COMPTE SUR LIVRET CREDIT AGRICOLE</b>	
		31/12/2022 SOLDE CREDITEUR	3 623,71 €
		INTERETS 2023	73,98 €
		<b>TOTAL</b>	<b>3 997,69 €</b>
		<b>DISPONIBILITE TOTALE DE L'EXERCICE</b>	<b>5 937,99 €</b>

**II – Le bilan financier :**

Les documents comptables ont été vérifiés par le vérificateur aux comptes, M. René SAUX ; Le président lui demande de prendre la parole pour nous rendre compte du contrôle qu'il a réalisé. Il prend la parole pour féliciter le trésorier pour la tenue exemplaire des comptes de l'association.

**L'état comptable présenté, n'ayant fait l'objet d'aucune remarque, quitus est donné au trésorier et le bilan financier est adopté à l'unanimité des voix des membres présents et des pouvoirs envoyés.**

Denis BERTRAND, le Président, aborde alors le 3<sup>ème</sup> point de l'ordre du jour :

### **III – Renouvellement du conseil :**

31) Membres en fin de mandat : 7

- Raoul BRUNEL se représente
- Guy CHABRIER se représente
- Rémy FOUQUET se représente
- Luc LAUNAY se représente
- Didier MERLIN se représente
- Jean-François PATRIS se représente
- Pierre PILGRAM se représente

- 32) Démission : 0
- 33) Décès : 0
- 34) Postes vacants : 0
- 35) Postes à pourvoir : 0
- 36) Membres candidats : 0
- 37) Reste à pourvoir : 0

Les 7 membres sortants, postulant pour un nouveau mandat sont élus à la majorité absolue des voix des membres présents.

38) Renouvellement du bureau :

Conformément aux statuts de l'Amicale, le nouveau bureau sera défini lors du prochain conseil d'administration programmé le vendredi 26 avril 2024.

Denis BERTRAND énumère alors les prochaines activités :

### **IV - Activités 2024 – 2025 :**

41) ALAT - EALAT – BE 2<sup>ème</sup> RHC (sur invitation) :

- Vendredi 22 mars : Fin de formation PUMA de l'école ;
- Mercredi 15 mai : Journée des blessés (événement Terre – Jeunesse) ;
- Lundi 03 juin : Ste Clotilde sur la base école ;
- Vendredi 07 juin : Cérémonie de l'ALAT aux Invalides ;
- Jeudi 20 juin : Journée des partants sur le thème « féria » ;
- Dimanche 30 juin : Meeting GAMSTAT Valence ;
- Jeudi 19 septembre : Les 70 ans de l'ALAT à PAU ;
- Jeudi 26 septembre : Cérémonie de rentrée de l'école.

42) UNA ALAT :

- Mardi 04 juin : Cérémonie sous l'Arc de Triomphe ;
- Jeudi 06 juin : Conseil d'administration Paris ;
- Vendredi 07 juin : Messe de l'ALAT aux Invalides ;
- Vendredi 20 septembre : Conseil d'administration à Dax et 50 ans de la 1<sup>ère</sup> amicale d'anciens de l'ALAT.

#### 43) GROUPEMENT PACA :

- Mardi 07 mai : Excursion « Train des Cévennes » ;
- Samedi 1<sup>er</sup> juin : Repas champêtre sur le thème « tout en blanc » ;
- Fin janvier 2025 : Cérémonie des vœux.

#### 44) COMMÉMORATIONS PATRIOTIQUES – DEVOIR DE MÉMOIRE :

- 8 mai : Armistice 39 -45 ;
- 8 juin : Morts d'Indochine ;
- 18 juin : Appel du général DE GAULLE ;
- 13-14 juillet : Fête Nationale ;
- Mi-août : Débarquement de Provence ;
- 31 oct. et 1er novembre : Défunts au carré militaire du cimetière ;
- 11 novembre : Armistice 14-18 ;
- 5 décembre : Fin des conflits d'Afrique du nord.

Denis BERTRAND, le président, demande à Jean-François PATRIS de venir commenter les diapositives des sites web de notre groupement et de l'UNA ALAT qu'il a préparées.

Tous les indicateurs prouvent que notre site est attractif et que ses rubriques sont pertinentes. Le taux de « rebond » est faible, ce qui indique que les visiteurs n'y viennent pas par hasard et sont intéressés par ce qu'ils y trouvent.

Tous les groupements n'ont pas de site, pour permettre d'y remédier, une réflexion de groupement et d'aide est en cours, devant faciliter à la création de sites cohérents tout en laissant à chaque groupement ses spécificités.

#### **V – Présentation ALAT :**

Denis BERTRAND laisse la parole au général David CRUZILLE, commandant l'EALAT, pour une présentation de l'adaptation de la base école avec le départ de l'EFA effectif en 2028 et l'arrivée programmée du H 160.

Toute l'assemblée se met au garde à vous pour rendre les honneurs au drapeau. Après son départ, la séance est levée à 12h15 et l'ensemble des participants est invité à se diriger vers l'apéritif avant de déguster dans une atmosphère chaleureuse le repas préparé par le traiteur et dont les plats ont été choisis à la majorité des voix par des membres du conseil d'administration présents lors de la session du 26 janvier.

A partir de 16h00 les derniers présents rangent tables et chaises avant de se séparer sans oublier de se donner rendez-vous tous, et si possible, encore plus nombreux l'année prochaine.



21 mars : nous venons d'apprendre le décès le 06 avril 2020 de M. ROVEL Marcel et celui de Mme LANEUVILLE Janine le 02 avril 2022 ; nul doute que Sainte Clotilde les a déjà accueillis à ses côtés.

**Président :** BERTRAND Denis

**Secrétaire :** DOUSSON Philippe